

L'APPEL À L'ÉMOTION ET À LA RAISON

L'appui sur des arguments

Document 1

Martin Hirsch présente au Conseil des ministres l'engagement national contre la pauvreté.

La pauvreté, c'est d'abord un manque qui empêche de vivre correctement et parfois même décevant. Au-delà du manque d'argent, les privations peuvent concerner de nombreux autres domaines (le logement, l'emploi, la formation, la mobilité, la santé, l'accès à une alimentation variée, la culture et les loisirs...).

Selon une définition monétaire de la pauvreté, la France comptait, en 2005, 7,1 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté soit moins de 817 euros par mois pour une personne seule. Cela correspond à 12,1 % de sa population, soit un ménage sur huit. Lutter contre la pauvreté est un impératif humain, à dimension sociale aussi bien qu'économique. [...]

Pour la première fois dans notre pays, le président de la République et le gouvernement s'engagent explicitement sur un objectif de réduction de la pauvreté sur la durée du quinquennat, fixé à un tiers. Pour être atteint, cet objectif doit être un engagement partagé par les principaux acteurs dont l'action conjuguée doit contribuer à sa réalisation, en particulier l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les associations directement concernées [...].

MARTIN HIRSCH, ancien président de l'association Emmaüs et haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté de 2007 à 2010, Communication au Conseil des ministres, 17 octobre 2007.

Document 2

L'abbé Pierre est à l'origine du mouvement Emmaüs en 1949. Lors de l'hiver très froid de 1954, il lance un appel à la solidarité pour aider les sans-abris.

« Mes amis, au secours...

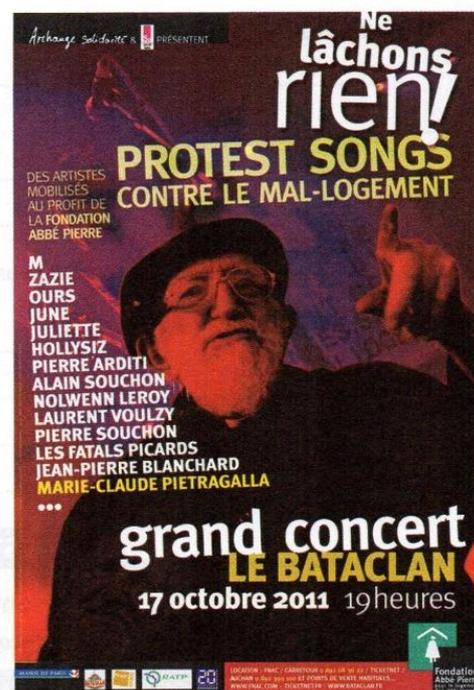
Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée... Chaque nuit, ils sont plus de 2 000 recroquevillés sous le gel. Écoutez-moi : en trois heures, deux premiers centres de dépannage viennent de se créer. Ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout. [...] Je vous prie, aimons-nous assez tout de suite pour faire cela. Chacun de nous peut venir en aide aux "sans abri". Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou sur les quais de Paris.

Merci ! »

Extrait de l'appel de l'abbé Pierre, diffusé le 1^{er} février 1954 à 1 h du matin sur Radio Luxembourg.

Document 3

Les « protest songs », très populaires aux États-Unis, sont des chansons engagées qui traitent de sujets politiques ou sociaux.



Affiche d'un concert au profit de la Fondation Abbé Pierre, 17 octobre 2011.

LECTURE GLOBALE

1 Quel est le thème commun aux trois documents ?

.....

2 Précisez, pour chacun d'eux, le contexte de la prise de parole.

Document 1 :

.....

Document 2 :

.....

Document 3 :

.....

LECTURE CRITIQUE

3 Soulignez dans chaque texte l'utilisation des pronoms personnels et possessifs : « je, nous, mon, notre »... Dans quel texte, ces pronoms sont-ils les plus nombreux ? Comment l'expliquez-vous ?

.....

.....

.....

4 Dans le document 1, le raisonnement est structuré pour démontrer la thèse. Retrouvez ce raisonnement en donnant un titre à chaque paragraphe.

– Lignes 1 à 5 :

– Lignes 6 à 11 :

– Lignes 12 à 19 :

5 Dans le document 3, de quel type de prise de parole s'agit-il ? En quoi cela peut-il toucher le destinataire ?

.....

.....

.....

6 Soulignez dans les deux documents, une phrase qui exprime la solidarité dans la lutte contre la pauvreté.

À SAVOIR POUR LE BAC

Les types d'arguments

Celui qui argumente choisit les arguments et les exemples qui peuvent le mieux toucher et convaincre ceux à qui il s'adresse.

L'argument d'autorité. La référence à un ouvrage célèbre, à un proverbe, à une personnalité reconnue donne de la force au propos.

L'appui sur les valeurs. L'appel à des valeurs généralement partagées par tous (la justice, la tolérance, la solidarité...) associe l'orateur à celui qui écoute la réflexion.

L'exemple par les faits. L'utilisation d'un fait, d'un témoignage, de chiffres ou d'un cas particulier donne l'impression de certitude qui suggère que celui qui s'exprime connaît son sujet.

EXERCICE 1 Dans les deux textes page de gauche, l'auteur a recours aux faits et aux valeurs. Retrouvez au moins un exemple correspondant.

Document 1

– Les faits :

.....

– Les valeurs :

Document 2

– Les faits :

.....

– Les valeurs :

EXERCICE 2 Le 15 septembre 1848, Victor Hugo prononce un discours contre la misère à l'Assemblée nationale. Soulignez dans cet extrait d'un trait noir un exemple et d'un trait rouge un appel aux valeurs.

« Le mois passé, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon !

Eh bien, messieurs, je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière. »

VICTOR HUGO, discours sur la misère.
Actes et paroles – Avant l'exil, 1875.

PRÉPARATION BAC

COMPÉTENCES DE LECTURE

Expliquer comment les procédés de l'éloquence contribuent à l'efficacité de la parole

Objet d'étude : La parole en spectacle

Question d'analyse et d'interprétation : Quel est l'objectif de ce discours ? Sur quels procédés d'éloquence l'orateur s'appuie-t-il pour convaincre son auditoire ?

En 1935, l'Italie fasciste a envahi l'Éthiopie, l'un des seuls États africains indépendant. Pour continuer la lutte contre l'occupant, l'empereur Hailé Sélassié s'est exilé en Angleterre. Le 30 juin 1936, il se présente lui-même à la tribune de la Société des Nations, devant les représentants de 52 pays, pour demander leur aide.

« Moi, Hailé Sélassié I^{er}, Empereur d'Éthiopie, je suis aujourd'hui ici pour réclamer la justice, qui est due à mon peuple, et l'assistance qui lui a été promise il y a huit mois. [...] C'est pour dénoncer au monde civilisé les tortures infligées au peuple éthiopien que j'ai décidé de venir à Genève. J'ai
5 décidé de venir moi-même pour porter témoignage des crimes perpétrés contre mon peuple et donner à l'Europe un avertissement du sort qui lui est réservé, si elle devait s'incliner devant le fait accompli. [...]

Dans ce combat inégal entre un gouvernement [italien] commandant plus de quarante-deux millions d'habitants, ayant à sa disposition des moyens
10 financiers, industriels et techniques qui lui ont permis de créer des quantités illimitées d'armes les plus mortifères¹, et, d'autre part, un petit peuple [éthiopien] de douze millions d'habitants, sans armes, sans ressources n'ayant de son côté que la justice de sa propre cause et la promesse de la Société des Nations.

15 Au nom du peuple éthiopien, je demande à l'Assemblée de prendre toutes les mesures appropriées. Je renouvelle ma protestation contre les violations des traités dont le peuple éthiopien a été la victime. Je déclare dans la face du monde entier que l'Empereur, le gouvernement et le peuple de l'Éthiopie ne veulent pas plier devant la force et qu'ils vont utiliser tous les
20 moyens en leur pouvoir pour assurer le triomphe du droit. Je demande aux cinquante-deux nations, qui ont donné au peuple éthiopien la promesse

de les aider dans leur résistance à l'agresseur, ce qu'elles sont prêtes à faire pour l'Éthiopie. Représentants
25 du monde, je suis venu à Genève pour m'acquitter au milieu de vous du plus pénible des devoirs d'un chef d'État. Quelle réponse dois-je ramener à mon peuple ? »

HAILÉ SÉLASSIÉ, appel à la Société des Nations, le 30 juin 1936.

1. Mortifère : qui cause la mort.



Hailé Sélassié à la tribune de la SDN à Genève, le 30 juin 1936.

